

INTERVENTION EN PRESENCE D'AMIANTE PERSONNEL ENCADRANT SS4

VOTRE FUTURE COMPETENCE :

Objectifs : aptitudes et compétences visées

• Aptitudes :

- Autonomie, Méthode
- Concentration, Rigueur

• Compétences :

- Identifier les opérations spécifiques pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits.
- Etablir les procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante sur la base de l'évaluation des risques.
- Appliquer et faire appliquer par ses équipes, les procédures adaptées aux interventions s'intégrant dans un plan de prévention ou un PPSPS

Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation :

Méthodes mobilisées : Une formation professionnelle qui privilégie l'approche métier. Basée sur des études de cas et des phases d'apprentissage, la formation est essentiellement basée sur l'interactivité stagiaire / formateur.

Modalités d'évaluation : L'évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation selon l'exigence Des annexes 1 et 2 de l'arrêté du 23 février 2012 en vue de la délivrance d'une Attestation de compétence « Intervention en présence d'amiante Personnel encadrant »

Types de structures concernées :

Entreprises du BTP

Poursuite de Formation :

Un recyclage doit être réalisé tous les 3 ans

Accessibilité aux personnes porteuses de Handicap :

- Tous les sites sont accessibles
- Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap.

NOTRE OFFRE DE FORMATION :

Public visé :

Personnels cumulant les fonctions d'encadrement technique, et/ou de chantier et/ou d'opérateur dans le cadre d'interventions sur des matériaux et équipements contenant de l'amiante.

Prérequis:

Document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur prenant en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire.

Validation de la formation :

Attestation de compétence « Intervention en présence d'amiante Personnel encadrant »

Validation des acquis de l'expérience (VAE) :

Pas de VAE pour cette formation

Durée : 35 heures

Modalités et délai d'accès :

Modalités : accès à la formation après validation des prérequis (bulletin d'inscription et certificat médical)

Date de démarrage : Sur demande – nous consulter

Délai d'accès : selon validation du financeur

Inscription : fccirfim@reunion.cci.fr

Tarifs :

2100 € TTC par stagiaire en inter

9500 € TTC en intra pour 8 stagiaires

LIEU ET CONTACT : Filière Technique
Pôle Formation Ouest CIRFIM

31 Avenue Raymond Mondon 97420 Le Port
0262 43 51 12 fccirfim@reunion.cci.fr

Informations complémentaires et indicateurs de résultats sur le site internet :

www.reunion.cci.fr

INTERVENTION EN PRESENCE D'AMIANTE PERSONNEL ENCADRANT SS4

Programme de la FORMATION

Conformément aux exigences du Code du Travail et de l'arrêté du 23 Février 2012 définissant les modalités de formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante

THEORIE

L'amiante :

- Caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé
- Les maladies professionnelles et les modalités de réparation

Les exigences de la réglementation

- Responsabilités pénales et civiles appliquées au risque amiante
- Obligations des propriétaires (Code de la santé publique)
- Obligations des employeurs (Code du travail)
- Obligation des détenteurs de déchets amiantés (Code de l'environnement)

Amiante et analyse des risques

- Principe de l'analyse de risque / identification des risques : recherche documentaire (DTA ; rapport de repérage)
- Évaluation du risque amiante

Les procédures et méthodes d'intervention

- Procédures pour la protection des tiers et de l'environnement • Méthodes pour limiter la production et l'émission de fibres d'amiante dans l'air (confinement abattage de poussière) • Protection individuelle des opérateurs : matériels et modalités d'utilisation • Procédures de décontamination du personnel • Procédures de gestion des déchets

Procédures avant intervention sur matériaux contenant de l'amiante

- Rédaction de la notice de poste • Élaboration validation et transmission du mode opératoire • Le mode opératoire et les autres documents de la prévention des risques : (DU, PPSPS, Plan de prévention)

Procédures d'intervention

- Modalités de suivi des interventions • Gestion des situations d'urgence • Gestion administrative et technique des déchets • Suivi de l'exposition des opérateurs

PRATIQUE : Mise en application des procédures et méthodes de travail par les opérateurs • Expliquer, transmettre les informations et faire appliquer aux opérateurs l'ensemble des méthodes et procédures.

POINTS FORTS :

Formation permettant l'acquisition de diverses compétences rapidement mobilisables en entreprise.

Cette formation est dispensée avec toute l'expertise de la CCI Réunion : 7 sites de formation sur l'île, une offre très large qui permet d'apporter une solution Formation à vos besoins en Compétences.